

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de réunion

Salle du Conseil Municipal, le 21/03/2026 à 17h

Présents : Tous les élus et Emmanuelle Rivalier

Ordre du jour

- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints au maire
- Election des adjoints
- Lecture de la Charte de l' élu local
- Questions diverses

Synthèse

- **Installation du conseil municipal**

Alain Chanier ouvre le conseil municipal devant une quarantaine de personnes venues assister au conseil, ainsi que le journaliste de La Montagne.

- **Election du maire**

En tant que doyen du conseil, Alain Chanier préside l'élection du maire, après avoir rappelé les résultats du premier tour des élections municipales et la liste des élus.

Michèle Duffault, seule candidate, est élue avec 13 votes pour et 2 bulletins blancs.

Alain Chanier proclame officiellement son élection et procède à la remise de l'écharpe républicaine.

- **Détermination du nombre d'adjoints**

Il est rappelé que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% du conseil municipal, soit 4 adjoints au maximum.

Michèle Duffault propose de conserver le nombre d'adjoint du mandat précédent, soit 3 adjoints.

La proposition est adoptée à l'unanimité des 15 membres présents.

- **Election des adjoints**

Il est proposé une liste unique de 3 adjoints : Pascal Lot, Aurore Pinardon et Cédric Regrain.

Ils sont élus avec 13 votes pour et 2 bulletins blancs.

Michèle Duffault proclame officiellement leur élection et procède à la remise de l'écharpe tricolore.

- **Lecture de la Charte de l' élu local**

Il est fait lecture de la Charte de l' élu local par Michèle Duffault. Un exemplaire est ensuite remis à chacun des membres élus du conseil municipal.

- **Questions diverses**

Aucune question n'est remontée.

Alain Chanier dresse le bilan de son précédent mandat et de sa campagne électorale devant l'assemblée.

A l'issue de la réunion, des photographies individuelles et de groupe sont ensuite réalisées pour alimenter le site de la mairie, La Montagne et le portail de l'Association des Maires de France.

Un vin d'honneur est ensuite servi à l'assistance, offert par les 13 membres élus de *Chamblet pour tous*.